

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

BULLETIN AGRICOLE DU CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

DIRECTEUR GÉNÉRAL: M. VAN DEN ABEELE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 4. DÉCEMBRE 1936 4 FASCICULES PAR AN



La forêt inondée à hauteur du km. 625 (fleuve Congo, Equateur).

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le *Bulletin Agricole du Congo Belge* n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à la condition de mentionner sous le titre: « Extrait du *Bulletin Agricole du Congo Belge* ».

Sommaire du numéro 4 (décembre) 1936.

<i>L'Agriculture du Congo belge en 1935.</i>	507
<i>La culture et l'exploitation des plantes à filasse dans la Province de Léopoldville (G. DE GROOF)</i>	548
<i>Rapport de la Station de Sélection cotonnière de Bambesa (G. TONDEUR)</i>	578
<i>L'importance de la réaction du sol en culture cotonnière et l'utilité de l'emploi des cendres (H. DE SAEGER)</i>	593
<i>La sériciculture au Congo belge (R. BELOT)</i>	606
<i>Le Dysdercus, ravageur du cotonnier (A. BRIXHE)</i>	625
<i>Contribution à l'étude des ricins du Congo belge (L. TIHON)</i>	648
<i>Notes et actualités:</i>	
<i>Etudes préliminaires sur l'effet du délitage des graines de coton à l'acide sulfurique sur la germination et la récolte.</i>	660
<i>Carte pédologique de l'Est Africain</i>	660
<i>Quelques notes sur l'industrie des Citrus en Palestine</i>	661
<i>Quelle est la taille record de l'éléphant africain?</i>	663
<i>Considérations sur les feux de brousse, leurs méfaits et la possibilité de les enrayer</i>	663
<i>Bibliographie</i>	664
<i>Documentation officielle:</i>	
<i>Ordonnance n° 97/Agri., du 26 novembre 1936, sur les exploitations forestières</i>	666
<i>Ordonnance législative n° 110/Agri., du 25 novembre 1936, complétant le littéra b de l'article 4 du décret du 20 mai 1933, sur la protection des huileries</i>	667

REDACTION.

Secrétaire de Rédaction: M. FRANCIS CLAUS, Ingénieur agronome, Chef de bureau au Ministère des Colonies.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION.

L'abonnement au *Bulletin Agricole du Congo Belge* est de 40 francs par an pour la Belgique et le Congo et de 50 francs (10 belgas) pour l'étranger. Les colons et les missionnaires établis au Congo le reçoivent gratuitement.

Toutes les communications relatives à l'administration du *Bulletin Agricole du Congo Belge* doivent être adressées à la Direction Générale de l'Agriculture au Ministère des Colonies, 7, place Royale, Bruxelles (Belgique).

SERVICE DES ECHANGES.

Le *Bulletin Agricole du Congo Belge* peut être envoyé à titre d'échange aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'étranger.

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

DIRECTEUR GÉNÉRAL: M. VAN DEN ABEELE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 4. DÉCEMBRE 1936 4 FASCICULES PAR AN



(Photo de S. M. le Roi.)

La forêt inondée à hauteur du km. 625 (fleuve Congo, Equateur).

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47. RUE DU HOUBLON, 47



Vallée de fougères arborescentes aux environs de Lubero.

Au cours de son dernier voyage au Congo belge, S. A. R. le Duc de Brabant avait réuni une documentation photographique du plus haut intérêt. S. M. le Roi a bien voulu autoriser la Rédaction du « Bulletin Agricole du Congo Belge » à reproduire les beaux clichés qui illustrent le premier article de ce fascicule. Nous nous permettons de Lui en exprimer notre vive gratitude.

Notes et Actualités

Etudes préliminaires sur l'effet du délintage des graines de coton à l'acide sulfurique sur la germination et la récolte

Conclusions de l'article paru dans « Agricultur and live-stock in India » — septembre 1936.

1° Des essais sur la valeur du délintage des graines à l'acide sulfurique avant semis ont été faits sur trois variétés de coton cultivées communément dans le Punjab : 4 F, Mollisoni et 289 F.

2° Le délintage des graines à l'acide sulfurique a donné un plus haut pourcentage de germination.

3° La germination dans le cas de graines délintées était en avance de deux jours sur celle des graines non délintées.

4° Aucun dégât aux semences n'est résulté dans le cas de types moins duveteux, mais il y eut des dégâts pour le type 289 F avec longue immersion.

5° Pour la germination, la durée optimale du procédé du délintage était de 15 minutes pour la variété Mollisoni, mais pour la germination une durée de 7 à 10 minutes a donné de meilleurs effets. Dans le cas de la variété 4 F, une meilleure germination a été obtenue de semences traitées pendant 10 minutes, mais celles traitées pendant 7 minutes donnèrent une récolte plus élevée. La durée optimale pour la germination et la récolte de la variété 289 F est de 7 à 10 minutes.

6° Les récoltes de plants mûrs provenant de graines délintées dépassèrent celles de graines non délintées de 19.1 % pour la variété Mollisoni, 24.4 pour la variété 4 F et 36.4 pour la variété 289 F, et ce pour les mêmes conditions culturales.

7° Les graines délintées sont plus faciles à semer que ce soit à la machine ou à la main; il est, par conséquent, plus économique d'employer des graines délintées.

8° La viabilité des graines délintées reste intacte et ces graines peuvent être stockées pendant une quinzaine de jours ou plus, en attendant le semis.

9° Un avantage supplémentaire du délintage des graines est l'élimination des graines légères non mûres qui flottent à la surface du liquide et qui peuvent être facilement éliminées durant le délintage.

Carte pédologique de l'Est Africain ⁽¹⁾

Les types de sols les plus répandus dans l'Est africain (Uganda, Kenya, Tanganyika) ont été identifiés comme suit :

1) et 2) Sols désertiques et sols salins comprenant les sols alealins

3) Sols de plaines (plains soils), sols faiblement colorés occupant des régions plates semi-arides et portant une végétation épineuse et herbacée.

(1) *A Provisional Soil Map of East Africa with Explanatory Memoir*, par G. MILNE, avec la collaboration de V.-A. BECKLEY, G.-H. GETHIN JONES, W.-S. MARTIN, G. GUFFITH et L.-W. RAYMOND. (The East African Agricultural Research Station. Amani, Tanganyika.)

4) Argiles noires ou grises connues localement sous le nom de « black cotton soils ».

5) Argiles tachetées (mottled clays) généralement limitées à Zanzibar et Pemba.

6) Terres rouges dérivées de gneiss, de granits, de roches volcaniques intrusives, de grès, et argileuses schisteuses modérément délavées, acides, non latérisées cependant.

7) Terres rouges latérisées, dérivées des mêmes roches mais plus délavées et occupant les régions à herbages de montagne et à forêts toujours vertes.

8) Sols de plateau, sols faiblement colorés de régions faiblement drainées.

9) Sols podsolisés, des régions élevées froides, des forêts et herbages humides, montrant une accumulation d'humus acide et un sous-sol décoloré.

10) Différents types de sols lithologiques dont les caractéristiques dépendent de la nature de la roche mère.

Il faut signaler le manque de concordance entre les caractéristiques de certains types de sols et le climat actuel. Certaines terres rouges dépassent les limites du domaine climatique habituellement reconnu de ces sols, le climat y étant actuellement semi-aride.

Le climat doit donc avoir changé assez récemment et n'a pas encore pu agir longtemps pour effacer les caractères originaux des profils. C'est ce qui complique toujours, comme ce fut le cas pour la carte en question, le relevé pédologique dans une région à climat évolué. C'est la grande question de la genèse climatique des sols.

Quelques notes sur l'industrie des Citrus en Palestine

La région de la culture des Citrus est située dans la plaine côtière avec extension sur les versants. Elle s'étend de Gaza dans le Sud à Houffa dans le Nord, sur une longueur de 105 milles et sur une largeur moyenne de 5 milles.

L'exportation a atteint en 1934-35 7 1/2 millions de caisses et sera doublée sinon triplée dans quelques années.

Les oranges s'exportent de novembre à avril et les grapefruits d'octobre à mars.

Climat. — Le climat est du type méditerranéen: étés chauds et secs, hivers doux et pluvieux.

Température moyenne du district de Jaffa	19°4
Minimum moyen en janvier	12°1
Maximum moyen en aout	25°9
Moyenne annuelle des pluies	554 mm.

(d'octobre à mars surtout.)

Humidité relative	71% (de 68 à 75%).
-------------------------	--------------------

Géologie. — La plus grande partie de la région à Citrus se trouve sur des dépôts marins et de ruissellement, les premiers ayant donné lieu aux sols rouges sableux, caractéristiques de la région côtière, les derniers ayant formé des limons marneux foncés. Ces sols sont généralement considérés comme « terra rossa ». De composition physique favorable, ils contiennent en moyenne 0.3 à 0.9 p. c. d'azote, 0.1 à 0.3 p. c. d'acide phosphorique et 0.4 à 1.4 p. c. de potasse.

Dans les sols légers, la teneur en bases échangeables est de 6 à 18 milliéquivalents; dans les sols plus lourds, on trouve 40 à 80 milliéquivalents. La chaux prédomine. La réaction est neutre ou faiblement alcaline.

Dans les sols rouges légers, on trouve parfois des horizons argileux avec concrétions d'oxyde de fer et d'alumine. Ces sols ne conviennent pas aux Citrus non plus que les sols superficiels à affleurements de pierres calcaires-sablonneuses ou ceux à gravier calcaire.

Certains limons marneux sont assez cultivés. Leur perméabilité est bonne. Ils contiennent jusqu'à 38 p. c. d'argile. Pour la culture des Citrus, l'idéal